



Demande d'autorisation de survol du Parc national des Ecrins

(à adresser au siège du Parc 5 jours francs avant la date prévue pour l'opération - fax : 04 92 52 38 34)

Demandeur (société hélico) :

SAF

TEL

Dénomination :

04,76,80,65,49

FAX

04,76,8042,29

Bénéficiaire :

REFUGE

Demande d'autorisation de survol

OBJET du SURVOL - Observations (préciser type de matériels et nombre de personnes transportées)	Date	Localisation : Aire de départ (DZ vallée)	Localisation : Aire d'arrivée (DZ haute)	Transp. matériels (Nb rot.)	Transp. personnes (Nb rot.)	Nb Total rotations prévues
ravitaillement	30 07 2015	venosc	ref muzelle	3		3

Précisions sur plan de vol prévu (si tournées circulaires, transferts entre sites ...) :

Description aéronef (type / couleur / immatriculation) :
ECUREUIL NOIR bleu blanc rouge FGSDG fhlt

27/07/2015

sarret gilles

Réponse du Directeur :

- * Autorisation accordée - N° 355/2015
- * Autorisation refusée - N°

Conditions particulières :

- * Prévenir le ou les secteurs du Parc concernés (+ le siège) de tout report éventuel du survol autorisé
- * Adresser impérativement sous huitaine la fiche annexe portant l'autorisation, complétée avec le Compte Rendu du survol. Passé ce délai le compte rendu de survol sera considéré comme conforme à l'autorisation

Le Directeur,

A GAP , le : 27/07/15
Le Directeur,

Bertrand GALTIER

Copie pour information secteur de :

Observations :

A , le :